

Publications périodiques

Comptes annuels

EXANE DERIVATIVES

Société en nom collectif au capital de 67 248 320 €
Siège social : 6 rue Ménars, 75002 Paris
491 294 567 RCS PARIS

Comptes annuels au 31 décembre 2019 approuvés par l'assemblée générale ordinaire le 31 mars 2020

I.– Bilan
(en milliers d'euros)

Actif	Note	31/12/2019	31/12/2018
Caisse, Banques Centrales, CCP		0	1
Créances sur les établissements de crédit	3.1	351 986	734 588
Opérations avec la clientèle	3.2	334	74 092
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable	3.3	5 080 774	6 436 747
Parts dans les entreprises liées	3.4	1 250	4 223
Autres actifs	3.5	1 197 081	1 796 563
Comptes de régularisation actifs	3.6	200 844	264 047
Immobilisations corporelles		29	109
Immobilisations incorporelles		1 766	2 380
Total de l'actif		6 834 064	9 312 749

Passif	Note	31/12/2019	31/12/2018
Dettes sur les établissements de crédit	3.1	492 316	248 284
Opérations avec la clientèle	3.2	698 333	152 323
Dettes représentées par un titre	3.3	188 876	619 498
Autres passifs	3.5	5 188 698	7 912 799
Comptes de régularisation passifs	3.6	231 279	372 991
Provisions	3.7	29 196	25 641
Capitaux propres	3.8	5 366	-18 788
Capital souscrit		67 248	17 248
Réserves		1 789	1 789
Report à nouveau		-37 825	-13 817
Résultat de l'exercice		-25 846	-24 007
Total du passif		6 834 064	9 312 749

Hors Bilan
(en milliers d'euros)

	Note	31/12/2019	31/12/2018
Engagements donnés			
Engagements de garantie	4.1	4 221 421	6 754 824

II.– Compte de résultat
(en milliers d'euros)

	Note	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts et produits assimilés	5.1	52 470	61 264
Intérêts et charges assimilées	5.1	-21 293	-44 487
Commissions (produits)	5.2	7 852	8 587
Commissions (charges)	5.2	-28 091	-25 859
Gain/ Perte sur instruments financiers	5.3	45 208	59 226
Gain/ Perte sur portefeuille de placement	5.4	-508	26
Autres produits d'exploitation	5.5	3 295	2 773
Autres charges d'exploitation	5.5	-12 693	-12 248
Produit net bancaire		46 239	49 281
Charges générales d'exploitation	5.6	-67 710	-71 712
Dotation aux amortissements et provision sur immobilisations corporelles et incorporelles		-693	-846
Résultat brut d'exploitation		-22 163	-23 277
Gains / Pertes sur actifs immobilisés	5.7	4 294	0
Résultat courant avant impôt		-17 870	-23 277
Impôt sur les bénéfices	5.8	-7 977	-730
Résultat net		-25 846	-24 007

III.– Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Décisions Collectives Ordinaires, après en avoir délibéré et après avoir constaté que :

- les parts sociales composant le capital social sont intégralement libérées ;
- la Société ne détient aucune de ses propres parts sociales ;
- le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 fait apparaître une perte de 25 846 332,41 euros ;
- le montant du compte "Report à nouveau" s'élève à (37 824 531,42) euros ;

1. décide d'affecter la perte de l'exercice de la façon suivante :

Perte de l'exercice :	- 25 846 332,41	€
auquel est ajouté le report à nouveau, soit :	- 37 824 531,42	€
soit une perte de :	- 63 670 863,83	€
soit, après affectation, solde du compte « Report à nouveau » :	- 63 670 863,83	€

2. Prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, de l'absence de distribution de dividende pour les trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

IV.- Annexes

I- Présentation générale de la société

Société en nom collectif au capital de 67.248.320 €, Exane Derivatives est détenue à 100% par Exane SA. Exane Derivatives a opéré un changement de statut et est passée d'établissement de crédit à entreprise d'investissement en 18 août 2018. Elle est agréée par la Banque Centrale Européenne et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement :

- De réception et transmission d'ordres pour le compte de tiers (sur les actions, titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- D'exécution d'ordres pour le compte de tiers (sur les actions, titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- De négociation pour compte propre (sur les actions, titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- De conseil en investissement (sur les actions, titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- De prise ferme (titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- De placement non garanti (titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger).

II- Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels d'Exane Derivatives sont présentés conformément aux dispositions de la réglementation comptable des entreprises du secteur bancaire issues du règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Cette société fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Exane.

2.1 Créances et dettes sur les établissements de crédit et institutions financières

Ce poste comprend, d'une part, les soldes des comptes détenus auprès de correspondants français et étrangers (établissements de crédit, institutions financières, intermédiaires, dépositaires) résultant de mouvements de trésorerie et de prêts-emprunts d'espèces et, d'autre part, les créances et dettes représentant la valeur des titres empruntés ou prêtés contre espèces.

2.2 Obligations et autres titres à revenu fixe / Actions et autres titres à revenu variable / Dettes représentées par un titre

Titres de transaction

Les actions, les parts d'OPCVM et les autres titres à revenu variable et à revenu fixe appartenant au portefeuille d'opérations de transaction sur titres font l'objet d'une évaluation au dernier cours connu pour les valeurs cotées à la date d'arrêté comptable et selon un cours interne contrôlé par la cellule de Contrôle des Risques pour les émissions des titres de créances. Les écarts d'évaluation sont comptabilisés au compte de résultat en charge ou en produit de réévaluation.

Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés dans le portefeuille de titres de placement pour leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée par rapport à la valeur de marché de ces titres lorsque cette dernière est inférieure à la valeur comptable en date d'arrêté.

Prêts/emprunts de titres contre espèces (pensions)

Les titres prêtés contre espèces ne donnent pas lieu à décomptabilisation au bilan. Les titres empruntés contre espèces ne sont pas enregistrés à l'actif du bilan.

En revanche, la créance sur le prêteur de titres ou la dette sur l'emprunteur de titres est enregistrée « en dépôts versés ou reçus sur prêts/emprunts de titres » au sein du poste « créances et dettes sur établissements de crédit ». Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation en date d'arrêté.

Prêts/emprunts de titres contre titre

Les titres empruntés avec garantie de titres sont inscrits en portefeuille de transaction. Parallèlement, la dette de titres envers le prêteur est enregistrée au passif en « dettes sur titres empruntés ».

Les titres empruntés et les dettes sur titres empruntés sont réévalués au cours du marché.

2.3 Autres instruments financiers

Opérations conditionnelles sur instruments financiers à terme:

Marchés organisés

Les primes correspondant aux opérations d'achat et de vente d'options réalisées sur les marchés organisés sont présentées distinctement à l'actif et au passif du bilan. A la date d'arrêté comptable, ces primes font l'objet d'une évaluation au dernier cours publié par les sociétés de compensation ou par des courtiers. Les écarts d'évaluation sont comptabilisés au compte de résultat en charges ou en produits.

Pour neutraliser l'impact en résultat des décalages de prix injustifiés pouvant survenir à la clôture des marchés, l'écart entre le prix de compensation et le prix théorique

de l'instrument, calculé à partir d'un modèle interne et de paramètres de marché homogènes pour l'ensemble des opérations, est comptabilisé en résultat latent. Ce prix fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des risques.

Marchés de gré à gré

Les primes correspondant aux opérations d'achat et de vente d'options de gré à gré sont présentées distinctement à l'actif et au passif du bilan. La variation de valeur des options est directement inscrite en résultat.

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés. Cette évaluation fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

Opérations fermes sur instruments financiers à terme :

Marchés organisés

Les marges positives ou négatives constatées sur les opérations dénouées ou en cours réalisées sur les marchés de futures sont comptabilisées en résultat. Pour neutraliser l'impact en résultat des décalages de prix injustifiés pouvant survenir à la clôture des marchés, l'écart entre le prix de compensation et le prix théorique de l'instrument, calculé à partir d'un modèle interne et de paramètres de marché homogènes pour l'ensemble des opérations, est comptabilisé en résultat latent. Ce prix fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des risques.

Marchés de gré à gré

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés. Cette évaluation fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

Produits dérivés structurés :

Certains de ces instruments financiers complexes, généralement construits sur mesure, peu liquides ou d'échéances longues, sont valorisés à l'aide de modèles développés par l'entreprise et de paramètres pour partie non observables sur les marchés de référence.

Lorsque la marge initiale dégagée lors du placement de ces instruments financiers complexes n'est pas considérée comme définitivement acquise, elle est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des modèles ou des paramètres de valorisation.

2.4 Contrôle des prix par le Contrôle des Risques

Les principaux paramètres utilisés pour la valorisation des produits traités de gré à gré sont :

- le cours du sous-jacent,
- les taux d'intérêt,
- la volatilité,
- l'estimation des dividendes
- la corrélation

Le Contrôle des Risques vérifie la cohérence d'évaluation de ces paramètres de valorisation avec les produits listés dont la valorisation est donnée par les marchés centralisés. Il peut également vérifier cette cohérence au travers de la cotation de gré à gré de produits dérivés similaires. Il contrôle également la pertinence des modèles internes utilisés. L'ensemble de ces contrôles est encadré par la réglementation bancaire applicable au Groupe.

2.5 Parts dans les entreprises liées

Ce poste recouvre les actions et autres titres à revenu variable détenus dans des entreprises liées

Les titres sont évalués à leur coût d'acquisition diminué éventuellement d'une provision constituée au cas par cas par référence à une évolution de la quote-part de l'actif net comptable ou à sa valeur d'utilité.

Les titres en devises sont valorisés à leur cours historique.

2.6 Immobilisations

Le calcul des amortissements pour les nouvelles acquisitions se fait sur la base des durées d'utilisations réelles constatées dans l'entreprise.

Le tableau suivant présente les différents modes d'amortissement appliqués par Exane Derivatives au 31 décembre 2019.

Nature de l'immobilisation	Mode et durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire 3 à 8 ans
Matériel informatique	Linéaire 3 ans
Téléphonie	Linéaire 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire 5 ans / durée du bail
Agencements	Linéaire 5 ans / durée du bail

2.7 Comptabilisation des charges et des produits

Les charges et produits sont comptabilisés selon le principe de spécialisation des exercices.

Les courtages et commissions sont comptabilisés aux dates de réalisation des opérations. Les résultats des opérations de transaction sur titres correspondent à la somme des résultats réalisés et revalorisations enregistrées pendant la période ou constatées à la clôture de l'exercice.

Les rémunérations différées sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

2.8 Evénements postérieurs à la clôture

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et le 10 mars 2020, date d'examen des comptes par le Gérance, est survenue la crise sanitaire du coronavirus. La situation économique dans le contexte épidémique actuel reste incertaine. Le Groupe Exane a pris toutes les mesures appropriées pour assurer la continuité de ses activités en coordination.

III- Informations sur le bilan

3.1 Créances sur les établissements de crédit / Dettes sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit sont constituées principalement des dépôts versés par Exane Derivatives dans le cadre des opérations d'emprunt de titres.

En milliers d'euros	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dépôts versés sur emprunts de titres	316 518	704 894

Comptes ordinaires	35 468	29 694
Créances sur les établissements de crédit	351 986	734 588

Les dettes sur les établissements de crédit représentent les dépôts reçus par Exane Derivatives dans le cadre des opérations de prêt de titres.

En milliers d'euros	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dépôts reçus sur prêts de titres	490 808	248 196
Comptes ordinaires	1 508	88
Dettes envers les établissements de crédit	492 316	248 284

3.2 Opérations avec la clientèle

Ces postes reprennent les soldes des comptes courants ouverts entre Exane Derivatives et les différentes filiales du groupe Exane.

A l'actif, ce poste recense notamment les comptes courants débiteurs ouverts avec la société mère Exane SA et ses succursales.

Au passif, ce poste recense notamment le compte courant créditeur ouvert avec la société mère Exane SA et ses succursales.

Les dettes et créances sont à moins d'un an.

3.3 Obligations et autres titres à revenu fixe / Actions et autres titres à revenu variable / Dettes représentées par un titre

Au 31 décembre 2019, le portefeuille titres est composé du portefeuille de négociation, des émissions non encore placées auprès de la clientèle et des titres mis en comptes gagés (818 587 milliers d'euros).

Les émissions sont émises par Exane Finance.

Les montants sont présentés nets des correctifs de valorisation.

En milliers d'euros	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Titres Négociables à Moyen Terme / BTAN	67 770	153 622
Autres titres à revenu fixe	516 530	646 025
Obligations et autres titres à revenu fixe	584 300	799 647
Actions et autres titres à revenu variable	4 360 963	5 403 474
Parts d'OPCVM	135 185	139 956
Titres empruntés	326	93 669
Actions et autres titres à revenu variable	4 496 474	5 637 100
Total portefeuille titres	5 080 774	6 436 747

* Titres Négociables à moyen terme

Les dettes représentées par un titre correspondent aux positions vendeuses et aux dettes sur titres empruntés enregistrées au 31 décembre 2019 dans les portefeuilles des activités de trading d'Exane Derivatives.

En milliers d'euros	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Autres titres à revenu fixe	0	84 457
Autres titres à revenu fixe	0	84 457
Actions et autres titres à revenu variable	188 550	441 372
Dettes sur titres empruntés	326	93 669
Actions et autres titres à revenu variable	188 876	535 042
Dettes représentées par un titre	188 876	619 498

3.4 Parts dans les entreprises liées

En milliers d'euros	31 décembre 2018	Acquisitions Création	Cessions	Provision / Reprise	31 décembre 2019
Sociétés détenues à 100%					
Ellipsis Asset Management (SA)	4 223			-4 223	0
Ixios Asset Management (SA)		1 250			1 250
Total à l'actif	4 223	1 250	0	-4 223	1 250

Exane Derivatives a créé une nouvelle société de gestion de portefeuille IXIOS spécialisée dans la gestion d'OPC thématiques dont elle est le principal distributeur.

Les titres de la société Ellipsis Asset Management détenus par Exane Derivatives ont été cédés à Exane SA en septembre 2019.

3.5 Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs sont constitués principalement des primes réévaluées des options achetées par Exane Derivatives sur les marchés organisés ou de gré à gré et des collatéraux sur les opérations OTC.

En milliers d'euros	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Instruments conditionnels achetés	1 033 054	1 583 223
Dépôts de garantie / collatéraux versés sur OTC	160 740	209 181
Créances sociales et fiscales	1 731	973
Actifs divers	1 556	3 186
Autres actifs	1 197 081	1 796 563

Les autres passifs correspondent principalement aux primes réévaluées et aux collatéraux des options vendues par Exane Derivatives sur les marchés organisés ou de gré à gré et aux collatéraux sur les opérations OTC.

En milliers d'euros	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Instruments conditionnels vendus	5 130 598	7 797 742
Dépôts de garantie / collatéraux reçus sur OTC	39 843	90 635
Dettes sociales	16 793	22 955
Dettes fiscales	1 171	1 092
Passifs divers	293	375
Autres passifs	5 188 698	7 912 799

3.6 Comptes de régularisation actifs et passifs

En milliers d'euros	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Comptes de négociation et de règlement (1)	128 494	121 704
Comptes d'ajustement débiteurs (2)	71 065	140 414
Produits à recevoir	1 103	1 439
Charges constatées d'avance	182	490
Comptes de régularisation - Actif	200 844	264 047
Comptes de négociation et de règlement (1)	113 315	256 333
Comptes d'ajustement créditeurs (2)	101 413	104 387
Charges à payer	16 551	12 270
Comptes de régularisation - Passif	231 279	372 991

(1) Les comptes de négociation et de règlement enregistrent, à la contre-valeur au cours historique, les opérations de livraison et de règlement de titres pour compte de tiers en date future de dénouement.

(2) Les comptes d'ajustement enregistrent la juste valeur des instruments financiers (swaps, cross currency swaps...) mis en place dans le cadre des émissions de produits structurées et placées par Exane Derivatives auprès de sa clientèle. A chaque arrêté comptable, ces dérivés détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur. La contrepartie de la réévaluation est en compte de résultat.

3.7 Provisions

En milliers d'euros	31 décembre 2018	Dotations	Reprises	31 décembre 2019
Total Provisions	25 641	5 924	-2 370	29 196

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. L'évaluation des engagements sociaux tient compte d'hypothèses de taux d'actualisation, d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentation de salaires et de charges sociales.

Cette provision pour engagements sociaux est actualisée à chaque arrêté. Exane Derivatives a calculé cet engagement sur les salariés présents et liés avec elle par un contrat de travail au 31 décembre 2019 avec les hypothèses suivantes :

Hypothèses actuarielles	31/12/19
Taux actualisation	0,78%
Taux augmentation des salaires	6% maximum dégressif dans le temps
Age de départ à la retraite	65 ans
Taux effectif de turn over	6,03% dégressif dans le temps
Charges patronales	63%

3.8 Capitaux propres

En milliers d'euros	31 décembre 2018	Affectation du résultat 2018	Augmentation de capital	Résultat 2019	31 décembre 2019
Capital	17 248		50 000		67 248
Réserves	1 789				1 789
Report à nouveau	-13 817	-24 007			-37 825
Résultat 2018	-24 007	24 007			0
Résultat 2019				-25 846	-25 846
Total	-18 788	0	50 000	-25 846	5 366

L'AGE du 26 avril 2019 a décidé d'augmenter le capital social d'Exane Derivatives SNC de 30 millions d'euros et de le porter à 47,2 millions d'euros par l'émission de 3.000.000 parts nouvelles au nominal de 10 euros souscrites intégralement par Exane SA.

L'AGE du 14 octobre 2019 a décidé une seconde augmentation du capital social de 20 millions d'euros afin de le porter à 67,2 millions d'euros par l'émission de 2.000.000 parts nouvelles au nominal de 10 euros souscrites intégralement par Exane SA.

Le capital social d'Exane Derivatives est constitué de 6 724 832 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 10€ : 1 action est détenue par Exane Finance, le reste des actions étant détenu par Exane SA.

IV- Informations sur le hors-bilan

4.1 Engagements de garantie donnés

Exane Finance bénéficie d'une garantie de bonne fin accordée par Exane Derivatives pour couvrir les engagements pris auprès des porteurs dans le cadre de l'activité d'émission.

4.2 - Engagements sur instruments financiers à terme

Le tableau suivant permet de détailler les engagements d'Exane Derivatives sur instruments financiers à terme au 31 décembre 2019.

L'ensemble de ces opérations est classé en portefeuille de transaction.

En milliers d'euros	31/12/2019				31/12/2018			
	Total	0 à 1 an	1 à 5 ans	> de 5 ans	Total	0 à 1 an	1 à 5 ans	> de 5 ans
Opérations fermes	13 702 752	8 940 077	4 590 427	172 248	17 991 862	10 790 554	6 862 369	338 940
Marchés organisés	10 099 504	7 122 538	2 973 456	3 509	13 189 044	8 642 191	4 538 309	8 544
Contrats de taux	6 807 631	3 866 972	2 940 660		10 584 342	6 095 153	4 482 189	7 000
Contrats de taux fixe					17 700	17 700		
Contrats sur indices	1 962 824	1 935 082	24 234	3 509	1 525 165	1 490 077	33 545	1 544
Contrats sur valeurs mobilières	1 323 170	1 314 607	8 563		1 050 159	1 028 047	22 112	
Contrats sur Devises								
Contrats sur Commodities	5 878	5 878			11 678	11 214	464	
Marchés de gré à gré	3 603 248	1 817 539	1 616 971	168 739	4 802 818	2 148 363	2 324 059	330 396
Swaps d'indices	1 008 483	575 873	420 610	12 000	1 047 107	547 736	470 390	28 981
Swaps sur Taux	1 577 743	596 273	842 534	138 936	2 021 900	615 816	1 148 137	257 947
Swaps sur VM	573 899	229 506	344 393		691 772	250 865	419 907	21 000
Swaps de devises	429 056	406 819	4 434	17 803	674 618	457 056	200 094	17 467
Swaps Commodities	5 000		5 000		30 473	23 639	1 834	5 000
Contrats sur change	9 068	9 068			237 251	237 251		
Opérations conditionnelles	45 504 985	35 043 887	8 938 020	1 523 078	53 170 937	38 158 915	14 697 568	314 454
Marchés organisés	38 727 292	32 391 676	6 321 999	13 617	44 201 205	34 993 543	9 139 842	67 820
Options sur indices	17 693 972	15 285 353	2 395 002	13 617	19 933 306	15 674 056	4 191 429	67 820
Options sur valeurs mobilières	21 029 527	17 102 530	3 926 997		24 249 733	19 301 320	4 948 413	
Options sur commodities	3 793	3 793			18 166	18 166		
Options sur devises								
Marchés de gré à gré	6 777 692	2 652 211	2 616 021	1 509 461	8 969 732	3 165 373	5 557 726	246 634
Credit default swap	136 474	58 969	77 505		250 914	98 734	148 180	4 000
Options sur indices	2 571 150	786 450	532 428	1 252 271	3 994 689	1 454 658	2 386 635	153 395
Options sur taux	249 431	224 706	10 225	14 500	226 459	205 565	17 393	3 500
Options sur valeurs mobilières	3 647 025	1 455 589	1 950 637	240 799	4 340 355	1 325 535	2 929 081	85 738
Options sur commodities	15 524	8 183	5 451	1 890	37 080	28 023	9 057	
Options sur devises	158 087	118 313	39 774		120 236	52 857	67 379	
Total	59 207 737	43 983 964	13 528 447	1 695 326	71 162 799	48 949 469	21 559 937	653 393

4.3 Dispositif de suivi des risques financiers

Le département du Contrôle des Risques est rattaché au Directeur Général du Groupe. Ses principales missions sont :

Pour le risque de marché :

- la définition et la mesure des indicateurs de risque,
- la fixation des limites, le suivi des dépassements, la gestion des autorisations de dépassement,
- la validation des modèles de pricing,
- la validation des produits et de leur représentation dans le système de gestion,
- la validation des paramètres de valorisation,
- le calcul et le suivi de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque de marché (sur la base de la méthode standard).

Pour le risque de contrepartie :

- la validation de l'entrée en relation avec tout nouveau tiers (donneur d'ordres, apporteur d'affaires, distributeur, contrepartie d'OTC...),
- l'attribution d'un rating interne,
- le suivi quotidien des engagements et des limites,
- le calcul et le suivi de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque de contrepartie (sur la base de la méthode standard).

Pour le risque de liquidité :

- le suivi quotidien des consommations de trésorerie par métier,
- la définition et le suivi des limites sur le risque de liquidité,
- le contrôle du coussin interne de liquidité et d'actifs liquides.

Le département du Contrôle des Risques effectue pour l'ensemble des risques financiers, le reporting de son activité et des résultats de ses contrôles auprès du Comité des Risques Groupe, du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'Administration.

4.3.1 Risques de marché

Cinq types de mesures d'évaluation des risques de marché sont effectués quotidiennement :

- un calcul des exigences de fonds propres selon la méthode standard de la réglementation bancaire,
- un calcul issu d'un modèle propriétaire de stress scénario appelé Allocation Interne en Capital (AIC),
- une Value-at-Risk (VaR) courante et une VaR stressée calculées chacune sur une fenêtre de 300 scénarios de variations quotidiennes des paramètres de marché conformément à la méthode du modèle interne,
- des scénarios de stress historiques et hypothétiques répondant aux exigences du modèle interne.
- une large gamme de mesures de sensibilités (grecques) évalué par rapport aux divers paramètres de marché.

Le calcul d'AIC retient le pire scénario pour chaque périmètre étudié en se basant sur des évolutions brutales, simultanées ou non, des taux, des cours des sous-jacents, des volatilités, du crédit, des corrélations et des dividendes. À ces calculs s'ajoutent des risques de décorrélation des actifs entre eux.

Trading Dérivés

Le Métier Dérivés est exercé principalement au sein de l'entité Exane Derivatives.

Celui-ci est organisé en lignes produits pour s'articuler autour des cinq pôles suivants :

- Options assure la tenue de marché sur produits optionnels sur sous-jacents actions et indices européens (options, swaps, packages de dispersion, produits issus d'une opération sur titres avec une composante optionnelle, ou toute combinaison de ces produits) ;
- Delta One assure la tenue de marché sur des produits Delta One dont : le prêt emprunt de titres, les swaps de performance (« total return swap »), le repo titres, forward/futures sur indices (y compris sectoriels) et sur dividendes ainsi que les EFPs et fournit à ce titre :
 - des prix à ses clients sur demande pour l'ensemble de ces produits,
 - des prix indicatifs (en continu et fermes sur requête), à l'achat et à la vente sur des systèmes de contributions,
 - une cotation ferme en continu sur des plateformes électroniques,
 - une animation sur le marché Inter Dealer Broker (IDB) sur demande des brokers intermédiaires.

- Prêt Emprunt assure la gestion de l'inventaire titres et cash au niveau du Groupe via la couverture du risque de règlement/livraison et des obligations réglementaires sur les ventes à découverts via des prêts/emprunts de titres, puis le suivi et la couverture du risque de liquidité du Groupe via des opérations de financement.

- Convertibles assure la tenue de marché sur les instruments et assimilés.

- Structurés consiste en la cotation, en primaire et en secondaire, à destination de la clientèle d'Exane Derivatives, de produits structurés sur actions, indices d'actions, fonds, taux, change, crédit, matières premières et tout produit hybride entre ces classes d'actifs. Cette ligne d'activité assure également la cotation de produits structurés sur indices propriétaires.

L'objectif de ces activités est de dégager une marge de placement et de négociation en minimisant les sensibilités des positions aux paramètres de marché par une gestion très dynamique et proactive des risques. C'est pourquoi les sensibilités restent faibles au regard des résultats dégagés.

Le groupe Exane a mené les actions nécessaires et a adapté son organisation afin de se conformer aux critères inscrits dans la Loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 de Séparation et de Régulation des Activités Bancaires.

4.3.2. Risque de crédit / contrepartie

Le risque de crédit est présent dans toutes les positions sur titres de propriété et instruments de dette via le risque émetteur. Ces positions sont encadrées en risque de marché.

Le risque de contrepartie provient :

- dans le cadre du trading, des opérations de gré à gré (OTC) de couverture établies face à des contreparties bancaires ;
- des opérations OTC pour des clients bénéficiant d'autorisations internes spécifiques pour traiter ce type de transactions ;
- des swaps de couverture des émissions originées ; ces émissions originées sont effectuées par des organismes financiers à rating élevé ;
- des opérations de prêt/emprunt de titres dans le cadre des opérations du trading mais aussi de l'intermédiation pour répondre aux règles de fonctionnement des marchés ; et
- dans le cadre de l'intermédiation, des transactions sur titres à dénouement en franco.

Chaque tiers est encadré par une limite portant sur le cumul des expositions en risque émetteur et en risque de contrepartie. Le risque de contrepartie se compose d'un risque courant et d'un risque potentiel estimé à partir des mêmes scénarii que ceux utilisés dans l'AIC

Dans le cadre de l'application d'IFRS 13, un ajustement de valeur est effectué sur les instruments financiers négociés de gré à gré afin de tenir compte de la qualité de crédit des contreparties lorsque l'espérance de la juste valeur des instruments est positive (CVA), et de la qualité de crédit d'Exane lorsque l'espérance de la juste valeur des instruments est négative (DVA).

4.3.3. Risque de règlement

Le risque de règlement résulte des activités d'intermédiation Cash et Dérivés. Il est estimé de la façon suivante :

- un risque spécifique à 1 jour, 2 jours et 3 jours pour un tiers donné et un titre donné à régler/livrer ; et
- un risque général à 1 jour, 2 jours et 3 jours calculé sur l'ensemble des opérations à dénouer pour un tiers donné.

Des limites sont attribuées au titre du risque spécifique et au titre du risque général en fonction de la notation interne du tiers.

4.3.4. Risque de liquidité

Le risque de liquidité et de refinancement est suivi dans le cadre d'une politique de liquidité validée par la Direction Générale. L'objectif est de maintenir des ressources disponibles suffisantes, notamment au travers de la part disponible de la ligne de financement BNP Paribas, afin de couvrir les besoins des activités et de faire face à des éventuelles crises de liquidité.

Le Groupe Exane a entrepris en 2018 de modifier ses agréments afin d'exercer toutes ses activités en tant qu'entreprises d'investissement. Dorénavant, la constitution d'un coussin réglementaire d'actifs liquides selon les conditions exposées dans la CRR (respect d'un ratio LCR supérieur à 100%) n'est plus applicable au Groupe.

Le groupe dispose toutefois d'un dispositif de contrôle encadré par une politique de tolérance au risque de liquidité conformément à la CRD IV :

- coussin interne de liquidité ; coussin d'actifs liquides égal à 3 mois de frais généraux fixes ;
- des limites sur les indicateurs de trésorerie et sur la consommation de trésorerie par les Métiers
- comité de Gestion Financière encadrant la liquidité.

4.3.5. Contrôle de valorisation

Le mode de valorisation des instruments en position, qu'ils soient cotés sur un marché organisé ou négociés de gré à gré, est validé par le Contrôle des Risques.

Les instruments valorisés sur une cotation de marché sont :

- actions et assimilées (CFD, ADR, CI...),
- trackers, fonds,

- contrats futures sur commodities.

Les instruments valorisés à l'aide d'un modèle sont :

- contrats futures sur indices et sur taux,
- options listées,
- options OTC vanilles et exotiques,
- obligations convertibles,
- émissions structurées (warrants, EMTN...),
- swaps de taux,
- swaps de performance.

Pour ces instruments, le Contrôle des Risques valide en particulier :

- les modèles de valorisation,
- les paramètres utilisés par ces modèles.

Pour certains instruments exotiques, les modèles et les paramètres ne peuvent être validés par des observations de marché. Dans ce cas, en accord avec les normes IFRS, la marge initiale de l'opération est réservée et amortie linéairement jusqu'à ce que l'instrument rentre dans la zone d'observabilité de son modèle et de ses paramètres.

4.4 Dispositif de suivi des risques opérationnels

Le département Contrôle Permanent et Risque Opérationnel est dirigé par le Coordinateur du Contrôle Permanent du Groupe Exane, rattaché au Directeur Général délégué d'Exane SA, en charge des fonctions centrales. Ce dispositif s'appuie sur le réseau des correspondants risques opérationnel au sein des fonctions et métiers du groupe et a pour missions :

- de s'assurer de la cohérence, de l'exhaustivité et de l'efficacité du dispositif de contrôle permanent relatif aux risques non financiers, en liaison notamment avec les départements Compliance et Sécurité du Système d'Information ;
- de piloter le dispositif de maîtrise du risque opérationnel pour l'ensemble du Groupe.

Ces missions se déclinent au travers :

- du maintien de la cartographie des processus, des risques et des contrôles en conformité avec la méthodologie définie ;
- de la vérification de l'adéquation, de la documentation et du bon fonctionnement du dispositif de contrôle, et de l'analyse et du suivi des anomalies relevées ;
- de l'analyse du reporting des incidents opérationnels ;
- de la coordination du suivi des Prestations Essentielles Externalisées (PEE) ;
- de la validation, du suivi et de la clôture des plans d'action associés ;
- du reporting de son activité et des résultats de ses contrôles auprès du Comité du Contrôle Permanent, du Comité Exécutif du Groupe, et du Conseil d'Administration et de son Comité des Risques.

Le groupe Exane applique la méthode standard pour la détermination de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel et se conforme au travers du dispositif décrit ci-dessus aux exigences qualitatives associées à cette option.

V- Informations sur le compte de résultat

5.1 Produits et charges d'intérêts

Exane Derivatives présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération des comptes ordinaires, des prêts et emprunts financiers, ainsi que des dépôts dans le cadre des opérations de prêt-emprunt de titres.

Les produits d'intérêts se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dépôts reçus sur prêts de titres	51 759	60 322
Opérations diverses	711	942
Produit d'intérêt	52 470	61 264

Les charges d'intérêts se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dépôts versés sur emprunts de titres	17 200	36 385
Collatéral instruments financiers à terme	256	317
Comptes ordinaires	3 837	7 786
Charge d'intérêt	21 293	44 487

5.2 Commissions

En milliers d'euros	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Commissions sur vente d'instruments financiers à terme	7 184	7 252
Commissions de distribution et d'intermédiation	668	1 335
Produits de commissions	7 852	8 587

En milliers d'euros	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Commissions de distribution	15 120	10 184
Commissions sur négociations titres	7 684	9 852
Commissions / accès aux marchés financiers à terme	5 052	5 655
Commissions diverses	235	168
Charges de commissions	28 091	25 859

5.3 Gains nets sur opérations du portefeuille de négociation

Ce poste comprend les gains et pertes sur les opérations:

- sur titres de transaction,
- sur instruments financiers à terme de change

Ils comprennent également la marge initiale dégagée et comptabilisée lors du placement des produits dérivés structurés ainsi que la fraction reprise en résultat de l'exercice au titre des marges différées à l'émission pour les produits dont les modèles internes ou les paramètres de valorisation ont été considérés comme non observables.

La marge différée et restant à étaler au titre des produits dont les modèles internes ou les paramètres de valorisation sont jugés comme non observables s'élève à 5,1 M€ au 31 décembre 2019.

(en milliers d'euros)	
Marge réservée au 31 décembre 2018	8 005
Nouveaux deals	2 614
Modèles devenus observables	-74
Rachats	-3 332
Amortissements	-2 034
Marge réservée au 31 Décembre 2019	5 179

5.4 Gain et perte sur portefeuille de placement

Ce poste enregistre principalement la plus-value réalisée sur la cession des fonds détenus dans le cadre de l'activité « Seed Money ».

5.5 Autres produits et charges d'exploitation bancaire

Les autres produits sont composés principalement des commissions de prise ferme et de services d'émission garantie perçues par Exane Derivatives auprès d'Exane Finance.

Les autres charges sont composées principalement des prestations d'analyse et de recherche refacturées à Exane Derivatives, des commissions de service d'émission garantie versés par Exane Derivatives à Exane Finance et des charges de marché refacturées par Exane SA.

5.6 Charges générales d'exploitation

En milliers d'euros	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Salaires et traitements	23 056	21 427
Charges sociales	8 245	8 936
Services extérieurs fournis par le Groupe	23 776	28 026
Impôts et taxes	2 872	2 922
Honoraires	969	1 058
Locations	2 983	2 891
Sous-traitance informatique	3 437	3 357
Déplacements, Missions et Réceptions	701	714
Divers	1 671	2 381
Charges générales d'exploitation	67 710	71 712

Le poste « salaires et traitements » enregistre les coûts de restructuration liés au Plan de Sauvegarde à l'Emploi lancé en novembre 2019 et signé début janvier 2020. Ce plan touche une dizaine de postes.

Les services extérieurs fournis par le Groupe correspondent aux diverses charges d'exploitation (logistique, régie, informatique, etc.) refacturées par la maison-mère Exane SA à sa filiale Exane Derivatives.

Les effectifs moyens au 31 décembre 2019 se répartissent de la façon suivante :

Nombre de personnes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Cadres	155,2	175,0
Agents de maîtrise	0,6	2,7
Employés	5,8	8,4
Effectif moyen	161,6	186,1

5.7 Gains / pertes sur actifs immobilisés

Ce poste présente la plus-value réalisée sur la cession à Exane SA des actions de la société de gestion Ellipsis AM (cession intragroupe).

5.8 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat.

L'impôt exigible est le montant d'impôt calculé sur le résultat fiscal de la période 2019, après imputation du déficit reportable de l'année précédente.

Notre société procède depuis 2018 à la réintégration fiscale de la dotation annuelle de bonus. Cette dotation est déductible dès l'année suivante. Ce décalage temporel résulte d'un changement de doctrine de l'administration fiscale. Les bonus sont déductibles sur l'exercice où ils sont annoncés.

La charge d'impôt 2019 pour Exane Derivatives et ses succursales s'élève à 7 977 K€. Elle comprend l'impact du redressement fiscal sur l'exercice 2015 relatif à la réintégration fiscale de la dotation annuelle de bonus de l'exercice 2015 pour un montant de 7 925 K€.

VI- Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	31-déc.-19	31-déc.-18
Activité opérationnelle		
Résultat avant impôts	-17 870	-23 277
Eléments non-monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements hors résultat	693	846

Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	693	846
Variation nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-662 430	211 809
Variation nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	38 135	-4 430
Variation nette liée aux opérations avec la clientèle	431 825	-348 879
Variation nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	-1 127 599	569 586
Variation nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	3 185	-3 738
Impôts versés	-7 977	-730
Variation nette de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle	-679 607	189 378
Activité d'investissement		
Variation nette liée aux actifs financiers et aux participations	2 973	25 000
Variation nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	0	-58
Variation de la trésorerie liée aux opérations d'investissement	2 973	24 942
Activité de financement		
Variation de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	50 000	0
Variation de trésorerie provenant des autres activités de financement		
Variation nette de la trésorerie liée aux opérations de financement	50 000	0
Variation nette de la trésorerie	-626 634	214 319
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période		
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	1	20 003
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	486 304	251 983
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période		
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	0	1
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-140 330	486 304
Variation des soldes des comptes de trésorerie et assimilée	-626 634	214 319

VI.– Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés de la société Exane Derivatives,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Exane Derivatives relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des instruments financiers

Comme indiqué dans la note 2.3 «Autres instruments financiers» de l'annexe, votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Nos travaux ont consisté à revoir le dispositif de contrôle des modèles utilisés, à apprécier les données et hypothèses utilisées ainsi que la prise en compte des risques et résultats associés à ces instruments.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie et Paris-La Défense, le 16 mars 2020,

Mazars
Gilles DUNAND-ROUX

Deloitte & Associés
Charlotte VANDEPUTTE

VII.– Rapport de gestion

Le rapport de gestion est mis à la disposition du public au siège social de la société.